

Histoire de l'ufologie en France. Des premières recherches individuelles sur les soucoupes volantes à la constitution de réseaux d'étude des ovnis (des années 1940 à nos jours)

Manuel Wiroth

 <http://interfas.univ-tlse2.fr/nacelles/379>

Référence électronique

Manuel Wiroth, « Histoire de l'ufologie en France. Des premières recherches individuelles sur les soucoupes volantes à la constitution de réseaux d'étude des ovnis (des années 1940 à nos jours) », *Nacelles* [En ligne], 3 | 2017, mis en ligne le 01 décembre 2017, consulté le 22 mai 2023. URL : <http://interfas.univ-tlse2.fr/nacelles/379>

Histoire de l'ufologie en France. Des premières recherches individuelles sur les soucoupes volantes à la constitution de réseaux d'étude des ovnis (des années 1940 à nos jours)

Manuel Wiroth

TEXTE

- 1 Cette thèse¹ a fait l'objet d'une publication en deux tomes sous les titres *Ovnis sur la France. Apparitions et chercheurs privés* (tome 1, éditions Le Temps Présent, Collection Enigma, Agnières, juin 2017) et *Ovnis sur la France. L'investigation militaire et scientifique* (tome 2, septembre 2017).
- 2 Loufoques sont les « croyants » en l'hypothèse de visiteurs extraterrestres, rationnels sont ceux qui se montrent sceptiques par rapport à cette possibilité : telle est l'image que les scientifiques avouent publiquement avoir des ufologues. En retraçant l'histoire de l'ufologie française, cette thèse s'efforce de démontrer qu'il s'agit là d'un jugement assez simpliste, à savoir que de nombreux ufologues partisans de l'HET (hypothèse extraterrestre) ne se montrent pas moins sérieux que les adversaires de cette idée². Ainsi, face aux multiples observations insolites, les premiers ont régulièrement adopté une démarche qu'ils voulaient rigoureuse. Dès le début, certains d'entre eux se sont efforcés de mener une réflexion épistémologique sur leur discipline. Ils ont imaginé des méthodes de collecte et d'analyse des données qu'ils ont régulièrement améliorées avec le temps, essayant en particulier de systématiser le travail en équipe et la récolte automatique de données. Avec le matériel obtenu, ils ont formulé des hypothèses qu'ils ont parfois essayé de vérifier par l'observation ou l'expérience (sans parvenir à des résultats satisfaisants). Toute cette matière fut rendue disponible dans des revues qui ont été fondées pour présenter et discuter les démarches et les résultats. Certaines s'efforcèrent de présenter un bon niveau d'exigence, condition indispensable pour espérer intéresser le monde scientifique. Cette thèse tente ainsi de

montrer qu'un grand nombre d'ufologues « classiques » sont parvenus à constituer de véritables réseaux de recherche, s'apparentant à ceux que l'on peut rencontrer en science établie.

- 3 La prise en compte de ces phénomènes par la recherche publique est un autre point développé. Cette thèse s'efforce de démontrer que l'État s'est toujours beaucoup plus intéressé aux phénomènes OVNI que ce qui est généralement admis. Pour cela, j'avais envisagé de dépouiller les archives militaires disponibles. Malheureusement, probablement pour des raisons qui relèvent essentiellement de la désorganisation des services des archives militaires³, ce projet n'a pu être mené à bien. Je n'ai pas eu accès, par exemple, aux archives de l'armée de l'Air. Il a donc fallu en passer par des sources beaucoup plus ouvertes pour valider cette hypothèse, sans pour autant parvenir à apprécier l'implication exacte de l'État. Ces sources sont pour l'essentiel des actes de gendarmerie, des interviews ou des articles de militaires, des courriers d'ufologues, des productions d'associations, des articles de revues spécialisées ou généralistes, des articles de sites internet, des entretiens, sans oublier bien sûr l'apport des travaux universitaires.
- 4 Avant de développer ces points, revenons sur le sens des mots. Pour l'historien, l'ufologie est une discipline assez récente. Comme son nom l'indique, elle vise à l'étude des UFOs, les « objets volants non identifiés » (ovnis) en français. Elle est pratiquée essentiellement par des amateurs « privés », les « ufologues », qui constituent l'immense majorité des chercheurs en la matière. Il a existé et existe encore des professionnels de ce domaine d'études, tirant tous ou une partie de leurs revenus de cette activité, mais ils sont très peu nombreux. Ce sont, pour l'essentiel, des directeurs de revues, des écrivains, des conférenciers. Dans le secteur public, quelques individus travaillent également dans la recherche sur les ovnis au sein du Centre national d'études spatiales (CNES). S'ils font de l'ufologie à plein temps ou à temps partiel, ils ne sont pas pour autant qualifiés d'ufologues. En France, ce sont donc pour la plupart des passionnés d'ovnis bénévoles qui ont construit l'histoire de cette recherche qui commence à la fin des années 1940 et se poursuit encore aujourd'hui.
- 5 Étonnamment, l'objet « ufologie française » n'a guère intéressé les sciences humaines dans l'Hexagone. En histoire, rares sont les uni-

versitaires à s'être penchés la question. Par contre, dans d'autres disciplines le thème a suscité plus de curiosité. C'est le cas de la sociologie ou de la psychologie qui ont produit en France quelques travaux universitaires, dont plusieurs thèses de doctorat⁴. D'autres sciences ont également ponctuellement abordé cette question, en particulier la médecine⁵ et les sciences « exactes »⁶. Enfin, pour essayer d'être complet en même temps que concis, il ne faut pas oublier les quelques travaux universitaires étrangers, mais fondés en grande partie sur la production ufologique hexagonale (en particulier une thèse en psychologie soutenue très récemment en Belgique⁷).

- 6 L'étude des ovnis a donc été un thème qui a été largement délaissé par la recherche historique. Il a été très peu abordé dans des mémoires de niveau bac+4 ou bac+5 et jamais (à ma connaissance) au niveau d'une thèse de doctorat. L'histoire de l'ufologie est un territoire pratiquement vierge. Il s'agit là d'une lacune importante car cet objet est non seulement intéressant pour l'étrangeté qui le caractérise, mais aussi pour ses implications. En effet, il se situe à la croisée de nombreux courants historiographiques et, en cela, peut apporter certains éclairages nouveaux dans le champ de sa discipline. En matière d'histoire culturelle, l'ufologie est ainsi révélatrice de l'image que l'homme a de l'univers et de l'idée qu'il se fait de sa propre place au sein de cet ensemble. Quant à l'extraterrestre, qui est étroitement lié à l'ovni, comme sa réalité est acceptée de manière inconditionnelle par certains ufologues, des sociologues voient dans ce comportement la permanence ou la résurgence d'une mentalité magique qui est riche d'enseignements. D'autres y voient l'émergence d'une nouvelle religiosité. Cette étude sur l'ufologie relève également de l'histoire des mentalités quand elle fait office de miroir de la confiance populaire envers ses gouvernants. La théorie du complot est très en vogue depuis quelques décennies, reflétant le peu de confiance d'une partie du peuple envers ses élites. La conviction d'un complot destiné à cacher aux hommes l'existence des ovnis est partagée, à tort ou à raison, par de nombreux ufologues et ce sujet alimente fréquemment leurs débats. Enfin, l'ufologie apporte un éclairage en histoire des sciences. Elle illustre les rapports entre savoir populaire et savoir scientifique, et montre les difficultés idéologiques des scientifiques à investir une recherche qu'ils ne maîtrisent pas et qu'ils choisissent donc, pour la plupart, de délaissé, voire même de combattre.

- 7 L'autre intérêt de cette étude se situe sur un plan méthodologique. Il me semble que tout travail de recherche doit explorer des pistes pour tenter d'améliorer les techniques disciplinaires. La méthode historique doit se renouveler constamment. Il m'a semblé intéressant, dans le cadre de ce travail, d'emprunter certains savoir-faire à la géographie pour les adapter à l'historiographie. Ainsi, cette étude prend la forme d'une analyse multi-scalaire, c'est-à-dire à différentes échelles. Cette méthode permet d'envisager simultanément micro et macro-histoire. Mon étude se prête bien à cette possibilité, dans la mesure où l'ufologie se pratique à différents niveaux : ceux de l'individu, du groupe et de la société organisée en État. Il existe même un niveau international qui sera ponctuellement envisagé. De même, la période abordée autorise une telle perspective, car elle relève de l'histoire du temps présent ou de l'histoire immédiate. En effet, si les sources se révèlent insuffisantes pour broser l'histoire des individus, même les plus méconnus, elles peuvent être complétées avec les témoignages d'acteurs ou d'observateurs encore vivants qui ont contribué au dynamisme des études sur les ovnis.
- 8 L'ufologie s'appuie donc sur une recherche privée, constituée d'individus, d'organisations qui parfois construisent leurs propres réseaux internes (Lumières dans la Nuit, SOS OVNI, ou autres), et de groupements régionaux d'associations. Les ufologues ont aussi tenté de créer des fédérations nationale et européenne (structures qui ne se sont pas révélées pérennes). À côté, une ufologie publique tente de remplir les missions qui lui ont été confiées par le pouvoir. On n'en connaît pas complètement la nature ni la portée, mais j'essaie de montrer que l'investissement OVNI de l'État va au-delà de ce que l'on imagine communément. Au final, on peut dire que l'ufologie française est caractérisée par deux réseaux (le privé et le public) qui fonctionnent eux-mêmes en réseaux secondaires. Ils ont peu de liens entre eux. Ce système est aussi plus ou moins connecté à l'ufologie étrangère. En outre, ce tissu a rarement été homogène. Il était embryonnaire lors des débuts de l'ufologie, essentiellement constitué d'individus communiquant entre eux avec difficulté. Puis, il s'est densifié avec la multiplication d'associations et l'amélioration des moyens de communication et de transport. Le réseau s'est parfois rompu (privé-public), les liens n'ont pas toujours été étroits, les dissensions parfois fortes...

- 9 Comment s'est organisé ce travail de recherche ? La première préoccupation a été la recherche d'informations sur ce thème : y avait-il des sources disponibles et archivées ? Les sources publiques existent mais, jusqu'en 2007, elles étaient relativement difficiles d'accès. Il fallait faire une demande de dérogation pour pouvoir consulter les rapports de gendarmerie. À partir de cette date un grand nombre de rapports de gendarmerie et les différents travaux du Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés (GEIPAN) sont mis en ligne sur le site du CNES-GEIPAN. Ils constituent une mine d'informations pour le chercheur. On y trouve la plupart des procès-verbaux d'enquêtes de gendarmerie connus, même si ces rapports ont été rendus anonymes. Sont également disponibles des documents émanant d'administrations ou de services publics ayant signé des conventions de collaboration avec le CNES.

- 10 Les autres sources de l'armée sont moins aisément accessibles, et soumises à dérogation pour consultation avant un délai de soixante ans. Ces archives qui concernent les ovnis sont essentiellement celles de l'armée de l'Air et de la gendarmerie. Elles sont localisées principalement à Vincennes. Je n'ai pas pu les consulter. Les demandes que j'ai formulées n'ont même pas obtenu de réponse, très certainement en raison de la désorganisation du service gérant les archives de l'Armée à ce moment-là. Il faut cependant noter que les archives relatives à la fameuse vague de 1954 devraient désormais être ouvertes depuis 2014. Il est possible qu'elles soient très conséquentes, au regard des témoignages qui furent publiés à cette époque. Cela peut constituer une opportunité de recherche.

- 11 Concernant les sources privées, une très grande quantité de documents a été déposée par l'association Sauvegarde et conservation des études et archives ufologiques (SCEAU), dans des centres d'archives régionaux ou nationaux. Ainsi, il existe des fonds ufologiques contenant des milliers de pages aux archives départementales des Bouches-du-Rhône, à Marseille, et aux archives départementales de Moselle, à Metz. À l'heure actuelle, les Archives Nationales à Pierrefitte-sur-Seine disposent, elles aussi, d'un fonds très vaste. Quand je les ai consultées, ces dernières étaient localisées à Fontainebleau. Tous ces fonds sont régulièrement alimentés en documents nouveaux par le SCEAU. Il y a aujourd'hui beaucoup plus d'archives ufologiques que lorsque je les ai consultées.

- 12 Dans le détail, le fonds des archives départementales des Bouches-du-Rhône est assez étoffé. Il est principalement constitué des documents émanant du Centre d'étude et de recherche sur les phénomènes aérospatiaux (CERPA). Ce sont des courriers, des comptes rendus de manifestations ou de réunions, des documents administratifs et comptables, des documents manuscrits ou dactylographiés, des publicités. Il y a aussi les documents versés par une autre association : le Groupement de recherche et d'étude du phénomène OVNI (GREPO). Leur nature est la même que ceux du CERPA, mais ils sont moins nombreux. Parmi les archives du GREPO, on trouve un dossier dactylographié intéressant, celui concernant le contacté Pierre Monnet. Pour le reste, le fonds est constitué de revues ufologiques françaises ou étrangères.
- 13 En Moselle, le fonds ufologique du centre des archives départementales est plus conséquent. Il concentre pour l'essentiel les archives du Cercle vosgien LDLN (CVLDLN), du Groupe privé ufologique nancéien (GPUN), du Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques (CNEGU). Il s'agit des mêmes types de documents que ceux produits par le CERPA et le GREPO, mais en quantité bien plus importante, surtout concernant le CVLDLN. Il y a aussi beaucoup plus d'informations relatives à l'organisation interne des associations, comme des procès-verbaux d'assemblées, de réunions, une comptabilité complète, des fiches d'adhérents avec photographies et qualités, des documents administratifs... La correspondance versée est, elle aussi, très importante. Par ailleurs, le fonds comporte un très grand nombre de revues ufologiques ou non ufologiques françaises ou étrangères.
- 14 Les Archives Nationales disposent du fonds ufologique le plus vaste. Dans ce fonds, désormais localisé à Pierrefitte-sur-Seine, on retrouve des documents ayant appartenu à des ufologues tels Louis Murco, Michel Monnerie, Jean-Marc Gillot. Ces dossiers légués contiennent beaucoup de courriers envoyés ou reçus. Ils concernent des ufologues français ou étrangers, anonymes ou en vue. Dans les dossiers de Louis Murco, on retrouve quantité de courriers datant des premiers temps de l'ufologie, ainsi qu'une correspondance très soutenue avec un soucoupiste canadien. Les archives de Michel Monnerie sont aussi très précieuses, car elles concernent un des dirigeants de LDLN (qui est à la fois un groupement et une revue) : elles permettent de se renseigner sur ce groupement et sur les principaux ufologues de

l'époque qui s'activaient dans son orbite. Il y a ainsi des rapports d'enquêtes menées par LDLN ou des groupements associés. Par ailleurs, Michel Monnerie a légué des photographies prises lors de soirées de surveillance du ciel mises en place par LDLN. Le fonds est aussi constitué d'archives émanant de groupements comme le Club Informatique de Recherche Ufologique (CIRU), de coupures de presses, d'un très grand nombre de revues françaises et étrangères (notamment anglo-saxonnes) dont certaines sont très anciennes. Un document est particulièrement utile pour retracer l'histoire de l'ufologie : il s'agit du *Journal d'un ufologue* de Jean-Marc Gillot, qui détaille jour après jour les activités d'un ufologue au tournant des années 2000.

- 15 Quant aux livres sur les ovnis, il en existe plus de mille en langue française. Des bibliographies les référencant ont été publiées par Claude Maugé, ainsi que par Didier Charnay et François Hays. La plupart de ces ouvrages sont consultables à la Bibliothèque nationale ainsi que dans des bibliothèques spécialisées situées en France et en Suisse. Ces bibliothèques sont celles d'Arros-de-Naÿ dans les Pyrénées-Atlantiques, de la médiathèque du Pontiffroy à Metz, de « La Maison d'Ailleurs » à Yverdon en Suisse. Le laboratoire de Zététique, à la faculté des Sciences de l'Université de Nice, possède aussi des centaines d'ouvrages qui ont désormais été transférés à Grenoble, à l'université Joseph Fourier. C'est l'association SCEAU qui a principalement alimenté tous ces fonds.
- 16 Comment allais-je pouvoir utiliser tout ce matériel ? Il faut savoir que la plupart de ces livres ont été publiés par des ufologues et la question de leur sérieux se pose inévitablement. Je décidais naturellement de m'appuyer le plus possible sur les ouvrages de scientifiques (quand ils existent), mais c'était insuffisant. Il fallait donc aussi utiliser le discours produit par les ufologues. Celui-ci peut-il être considéré comme fiable ? S'il apparaît d'emblée que la grande majorité des écrits publiés par les chercheurs d'OVNI manquent de rigueur, notamment en ce qui concerne les normes bibliographiques élémentaires, on ne peut faire l'économie de délaissier cette production si vaste. C'est d'autant plus vrai qu'un grand nombre des soucoupistes sont aujourd'hui décédés et que la plupart des groupements n'existent plus. Il n'y a pas d'autres moyens que de passer par leurs écrits pour retracer leur histoire. Par ailleurs, de nombreux auteurs de livres OVNI ou d'articles possèdent un solide bagage scientifique

et leur rigueur est saluée par l'ensemble de la communauté ufologique, voire bien au-delà. En outre, le terme « ufologue » est souvent employé avec un certain mépris, mais il faut bien garder en mémoire que ces individus ne sont pas que des « ufologues ». Ils exercent fréquemment des professions qualifiées, et parfois hautement qualifiées : un grand nombre d'universitaires, d'ingénieurs, d'enseignants, de journalistes ont enquêté et écrit sur la question. Rejeter tout ce matériel en raison de leur autre qualité d'ufologue constituerait une grave erreur. Néanmoins, pour limiter les risques d'utiliser des informations erronées, j'ai décidé de croiser les sources à chaque fois que cela s'avérait possible. À de nombreuses reprises, j'indique donc plusieurs références pour justifier une information rapportée. Un dernier élément allait me convaincre du bien-fondé d'utiliser ces sources d'informations : la lecture de la thèse de doctorat de Pierre Lagrange, dans laquelle il montre que les ufologues traditionnels ne sont pas moins scientifiques que les sceptiques.

- 17 Quant aux périodiques, j'ai pu obtenir en 2009 de Joël Mesnard, le directeur de *Lumières dans la Nuit* à cette période, un grand nombre de revues parues depuis 1958. Je me suis aussi procuré l'ensemble des numéros de « *Phénomènes spatiaux* », la revue du Groupe d'Étude des Phénomènes Aériens (GEPA), réédités récemment sous la forme d'un coffret de trois volumes. J'avais également photographié beaucoup d'autres revues lors de mes passages dans les centres d'archives, en particulier *Infoespace*, la revue de la Société Belge d'Étude des Phénomènes Spatiaux (SOBEPS). Tout ce corpus semblait suffisant pour envisager de montrer que l'ufologie se comporte souvent comme une science et que la politique-OVNI de l'État est bien plus entreprenante qu'on ne le croit.

NOTES

1 *Histoire de l'ufologie en France. Des premières recherches individuelles sur les soucoupes volantes à la constitution de réseaux d'étude des ovnis (des années 1940 à nos jours)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université de Lyon Jean Moulin, octobre 2016.

2 Ce point est également défendu par le sociologue LAGRANGE Pierre, *Une ethnographie de l'Ufologie*, Thèse de doctorat en Sociologie, EHESS/Univer-

sité d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 2009.

3 « Lettre ouverte d'un grouillot de l'histoire : 'la restructuration du SHD est une catastrophe' », in *L'Opinion* [en ligne], 30 juin 2013 [consulté le 25/09/2014] ; « SHD : 'C'est, hélas, une catastrophe' assure le général Robineau », *L'Opinion* [en ligne], 1^{er} juillet 2013 [consulté le 25/09/2014].

4 LAGRANGE Pierre, *Une ethnographie de l'Ufologie*, Thèse de doctorat en sociologie, EHESS/Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 2009 ; JIMENEZ Manuel, *Témoignage OVNI et psychologie de la perception*, Thèse de doctorat en psychologie, Université Paul Valéry, Montpellier, 1994 ; BOUVET, Romain, *L'effet des croyances sur la production des faux souvenirs : études des témoignages de phénomènes aérospatiaux non identifiés*, Thèse de doctorat en psychologie, Université de Toulouse, 2014.

5 MAVRAKIS, Daniel, *Aspects psychiatriques, médico-psychologiques et sociologiques du phénomène OVNI*, Thèse d'exercice pour l'obtention du grade de docteur en Médecine, Université de Nice-Sophia-Antipolis, 2001.

6 Cf. notamment les différents travaux des Dr Jean-Pierre Petit et Jean-Pierre Rospars.

7 ABRASSART, Jean-Michel, *Le modèle sociopsychologique du phénomène OVNI. Un cadre conceptuel interprétatif en sciences humaines*, Thèse de doctorat en Psychologie, Université catholique de Louvain, 2016.

AUTEUR

Manuel Wiroth

Docteur en histoire contemporaine, enseignant certifié Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LARHRA), Université de Lyon III Jean Moulin mwiroth@hotmail.fr